

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST ACTIONS PME-ETI

Rapport semestriel au 30 juin 2025

Commercialisateur : **MUTAVIE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Gestionnaire Financier par délégation : **AMIRAL GESTION**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **Grant Thornton**



Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds Ofi Invest Actions PME-ETI n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	21 733 571,26
Avoirs bancaires	890 953,53
Autres actifs détenus par l'OPCVM	64 159,94
Total des actifs détenus par l'OPCVM	22 688 684,73
Comptes financiers et Emprunts	-
Instruments financiers et Dettes	-30 900,34
Total des passifs	-30 900,34
Valeur nette d'inventaire	22 657 784,39

Evolution de l'actif net

	30/06/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET						
en EUR	22 657 784,39	20 773 447,12	18 739 422,01	21 951 830,41	20 587 488,42	13 193 216,96
Nombre de titres						
Catégorie de parts C	67 254,0751	67 392,0317	58 969,0796	57 540,1224	57 728,1825	56 688,6107
Catégorie de parts D	5 143,2839	5 374,8049	3 299,1988	3 781,3678	4 251,1707	92,0000
Catégorie de parts N	56 932,2209	55 827,1917	59 797,6540	59 317,9743	30 275,0469	18 774,9815
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts C en EUR	173,36	160,53	153,45	183,53	226,33	176,59
Catégorie de parts D en EUR	154,88	143,42	137,09	163,96	202,20	157,77
Catégorie de parts N en EUR	179,19	164,49	154,49	181,58	220,05	168,72
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts C en EUR	-	-20,01	-7,85	11,62	70,86	-1,96
Catégorie de parts D en EUR	-	-17,87	-7,02	10,38	57,92	-1,75
Catégorie de parts N en EUR	-	-17,46	-4,87	14,75	57,53	0,54

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	95,92	95,79
Actions	95,92	95,79
ATEME	3,70	3,70
BILENDI	4,08	4,07
BOA CONCEPT	1,93	1,93
CEGEDIM	1,62	1,62
COGELEC SAS	8,07	8,06
COUACH	0,00	0,00
DEKUPLE	5,10	5,10
DERICHEBOURG ACT.	3,82	3,81
EKINOPS	3,39	3,38
FONTAINE PAJOT	2,36	2,36
GEVELOT	2,57	2,57
GROUPE LDLC SA	4,09	4,08
HERIGE SA ACT	1,19	1,19
HEXAOM SA	5,20	5,19
INSTALLUX S.A.	3,77	3,76
IT LINK	1,81	1,81
LUMIBIRD SA	2,47	2,47
MR BRICOLAGE	9,33	9,31
OMER DECUGIS & CIE SA	5,35	5,34
PASSAT	4,13	4,12
PIERRE & VACANCES	4,30	4,29
PIERRE ET VACANCES WARRANT 22/02/2027	0,03	0,03

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
PISCINES DESJOYAUX	4,04	4,03
PONCIN YACHTS	2,47	2,46
POUJOLAT	1,59	1,58
PRECIA SA	3,05	3,04
U10	2,74	2,74
VENTE UNIQUE COM SA	3,75	3,74
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
OPC à capital variable	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	3 228 338,08	3 495 320,32
Actions	3 228 338,08	3 495 320,32
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
OPC à capital variable	-	-